

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Autorisation environnementale

Installation soumise à autorisation administrative
au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement

Une enquête publique est prescrite sur la demande d'autorisation environnementale présentée par monsieur Frédéric OTT, en vue d'obtenir auprès du préfet du Bas-Rhin une autorisation environnementale pour l'extension de l'exploitation d'un élevage de volailles de chair sur le territoire de la commune de OHLUNGEN.

L'enquête, d'une durée de 33 jours, se déroulera du vendredi 9 avril 2021 au mardi 11 mai 2021 inclus, en mairie de OHLUNGEN.

La décision susceptible d'intervenir au terme de l'enquête est un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou portant refus d'autorisation.

La présidente du tribunal administratif de Strasbourg a désigné monsieur Gérald CANTONNET, Lieutenant-Colonel en retraite, en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête relatif à ce projet est assorti d'une étude d'impact, de l'avis de l'autorité environnementale, de la réponse de l'exploitant à l'avis de l'autorité environnementale et des autres avis obligatoires qui ont été rendus (conformément aux articles R.181-18 à R.181-32 du code de l'environnement).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête pourra être consulté par le public :

- sur support papier, à la mairie de OHLUNGEN, siège de l'enquête publique (le cas échéant), aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- sur un poste informatique, à la mairie de OHLUNGEN, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,

- sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à l'adresse électronique suivante :

[Politiques publiques > Environnement > ICPE - Installations classées pour la protection de l'environnement > Liste des ICPE soumises à autorisation > Commune OHLUNGEN sous la rubrique OTT Frédéric](#);

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans la mairie de OHLUNGEN aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de OHLUNGEN, siège de l'enquête (87 rue principale – 67590 OHLUNGEN),
- par voie électronique, à l'adresse mail dédiée : pref-enquetes-publiques@bas-rhin.gouv.fr en mentionnant comme objet « Enquête publique OTT Frédéric à OHLUNGEN »

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou reçues par le commissaire enquêteur pendant les permanences prévues ci-dessous sont consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par le public au commissaire enquêteur sur l'adresse mail dédiée seront accessibles sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à la même adresse que celle citée supra pour le dossier.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux jours et heures suivants à la mairie de OHLUNGEN:

- vendredi 9 avril 2021 de 09 h 00 à 12 h 00
- vendredi 16 avril 2021 de 14 h 45 à 17 h 45
- mardi 20 avril 2021 de 09 h 00 à 12 h 00
- vendredi 30 avril 2021 de 14 h 00 à 17 h 00
- mardi 11 mai 2021 de 14 h 45 à 17 h 45

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, sur support papier, à la mairie de OHLUNGEN et à la préfecture du Bas-Rhin (bureau 103) et, par voie dématérialisée, sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin, cité ci-dessus, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations pourront être demandées auprès de monsieur Frédéric OTT, responsable du projet (1 rue de la prairie 67590 OHLUNGEN, hartmann.eta@orange.fr).

Des informations relatives à l'enquête pourront être également consultées sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin.

* * *